

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 13 avril 2015 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;  
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;  
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;  
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;  
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;  
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Est absente:

Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;  
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,  
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 00, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2015-04-053

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

**ADOPTÉE**

rés : 2015-04-054

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
2 MARS 2015**

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 2 mars 2015 soit accepté tel que lu.

**ADOPTÉE**

rés : 2015-04-055

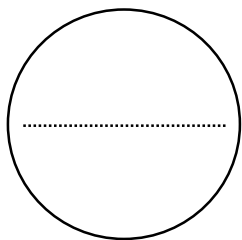
**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU  
13 AVRIL 2015**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 13 avril 2015. Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de mars 2015 soient acceptés au montant de **8 957,32 \$** et que les comptes à payer en date du 13 avril 2015 soient payés au montant de **115 651,29 \$**.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE FINANCIER SE  
TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2014**

M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, Directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose et fait la lecture des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014. Au 31 décembre, nous avons :



| Revenus                              |                |                     |
|--------------------------------------|----------------|---------------------|
| Taxes                                | 2 003 173 \$   |                     |
| Compensation                         | 18 242 \$      |                     |
| Transferts                           | 165 684 \$     |                     |
| Services rendus                      | 49 843 \$      |                     |
| Autres                               | 105 505 \$     |                     |
| Investissements                      | 33 247 \$      |                     |
|                                      | <b>TOTAL</b>   | <b>2 375 694 \$</b> |
| Charges                              |                |                     |
| Administration                       | 323 292 \$     |                     |
| Police                               | 276 237 \$     |                     |
| Sécurité incendie                    | 325 130 \$     |                     |
| Sécurité publique autre              | 8 900 \$       |                     |
| Réseau routier                       | 566 382 \$     |                     |
| Transport collectif                  | 9 871 \$       |                     |
| Eau et égoût                         | 238 108 \$     |                     |
| Matières résiduelles                 | 179 677 \$     |                     |
| Hygiène du milieu autre              | 3 463 \$       |                     |
| Santé-bien être                      | 2 777 \$       |                     |
| Aménagement, urbanisme               | 77 169 \$      |                     |
| Développement économique             | 5 194 \$       |                     |
| Loisirs et culture                   | 266 081 \$     |                     |
| Frais de financement                 | 8 938 \$       |                     |
|                                      | <b>TOTAL</b>   | <b>2 291 219 \$</b> |
| Excédent (déficit) de l'exercice     |                | <b>84 475 \$</b>    |
| Amortissement                        | 300 052 \$     |                     |
| Remboursement de dette               | -133 817 \$    |                     |
| Investissements                      | -48 235 \$     |                     |
| Excédent (déficit) accumulé          | 16 055 \$      |                     |
| Excédent (déficit) de fonctionnement |                | <b>134 055 \$</b>   |
|                                      | <b>SURPLUS</b> | <b>185 283 \$</b>   |

rés : 2015-04-056

### NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement:

- en remplacement de Mme Christine Schultz, de nommer M. Mauro Lando à titre de maire suppléant à compter du 13 avril 2015, et ce, pour une durée déterminée de 12 mois;
- d'autoriser M. Mauro Lando, pour la même durée, à être le deuxième représentant de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington aux séances du Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville et de voter en remplacement du maire lors de ces séances;

**ADOPTÉE**

**PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIF À L'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE HUMAINE PARTAGÉE (PRÉVENTIONNISTE AU RISQUE) ENTRE LES MUNICIPALITÉS DU TRIO**

Attendu que les municipalités parties au Trio désirent partager les services d'une ressource humaine afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risque relatives à la prévention des incendies de risque élevé et très élevé ainsi qu'à la « force de frappe », c'est-à-dire sa capacité d'intervention;

Attendu que les municipalités souhaitent créer un poste à temps plein au lieu de trois postes à temps partiel, favorisant ainsi le recrutement et la rétention de candidats compétents en plus de permettre aux municipalité le partage de la dépense associée à l'embauche d'une ressource humaine;

Attendu que le protocole d'entente (*Embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies (risque élevé et très élevé)*) entre les municipalités du Trio vise à établir les obligations des parties, les modalités de soutien professionnel et financier ainsi que les autres conditions reliées à l'ensemble du projet ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter le protocole d'entente (*Embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies (risque élevé et très élevé)*) tel que rédigé et d'autoriser M. Daniel Lussier, maire, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington ledit protocole.

**ADOPTÉE**

**ENTENTE RELATIVE À LA FACTURATION DES INTERVENTIONS DES TROIS SERVICES INCENDIES MEMBRES DU TRIO**

Considérant les écarts des montants facturés entre chaque municipalité partie du Trio (Service incendie) pour une période donnée sont dérisoires;

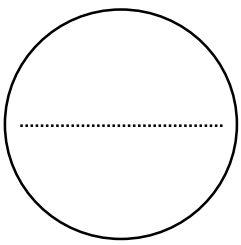
Attendu que chaque mois, ces municipalités doivent s'échanger des chèques afin de remettre les compteurs à zéro alourdissant les procédures administratives;

Attendu qu' il y a lieu de s'entendre sur la tarification et la facturation des services incendies relatives aux entraides;

Attendu que dans un effort d'analyse, le Comité du Trio a pris la décision lors de sa rencontre du 21 octobre 2014 de recommander au conseil municipal des trois municipalités participantes de ne plus facturer à partir du 14 avril 2015 les appels d'entraides lors des interventions majeures d'une durée supérieure à 5 heures, de ne plus facturer les appels à la pièce et que chaque service incendie dresse un décompte de chaque intervention pour chacun des territoires de desserte en entraide;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement :

- d'accepter les recommandations du Comité du Trio et d'y donné suite dès le 14 avril 2015;
- de mandater le Comité du Trio pour l'analyse des écarts afin de recommander ou non la facturation desdits écarts sur une base trimestrielle et de présenter le résultat au conseil des trois municipalités suite à l'analyse.



rés : 2015-04-059

**ADOPTÉE**

**PROJET DE RÉPERTOIRE WEB RÉGIONALE EN LOISIR (1)**

Attendu que le CLD des Jardins-de-Napierville chapeaute un projet de répertoire régionale en loisir afin de rendre public l'offre de services en loisirs dans la région et ainsi dynamiser et compléter les services offerts;

Attendu que le projet comprend la parution d'un portail électronique (site Internet) dans lequel on retrouve toute l'offre de services en loisirs de la région (gratuit);

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'accepter le projet de répertoire Web régionale en loisir chapeauté par le CLD des Jardins-de-Napierville et de fournir les renseignements relatifs aux loisirs liés à notre territoire à la personne responsable du projet.

**ADOPTÉE**

rés : 2015-04-060

**PROJET DE RÉPERTOIRE RÉGIONALE EN LOISIR (2)**

Attendu que le CLD des Jardins-de-Napierville chapeaute un projet de répertoire régionale en loisir afin de rendre public l'offre de services en loisirs dans la région et ainsi dynamiser et compléter les services offerts;

Attendu que le projet comprend la parution d'un document écrit (jusqu'à 3 fois par année) distribué à chaque maison de chaque municipalité participante (moyennant les frais d'impressions et de distribution) comportant les renseignements sur l'offre en loisir sur le territoire de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'accepter le projet de répertoire régionale en loisir chapeauté par le CLD des Jardins-de-Napierville correspondant à la parution et à la distribution d'un document écrit ponctuellement selon la décision de la municipalité et à ses frais.

**ADOPTÉE**

rés : 2015-04-061

**APPLICATION DE LA TARIFICATION DES RÉSIDENTS AUX NON-RÉSIDENTS PAYEURS DE TAXES MUNICIPALES**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que les tarifs applicables aux résidents pour les différents services municipaux rendues s'appliquent également aux non-résidents qui paient des taxes à titre de propriétaire ou copropriétaire sur présentation d'une copie de leur compte de taxes.

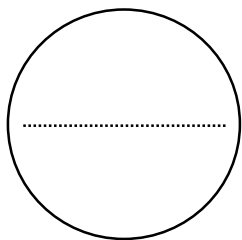
**ADOPTÉE**

rés : 2015-04-062

**BIENS MUNICIPAUX À VENDRE AU PLUS OFFRANT – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE MME CAROLINE FECTEAU**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'offre d'achat de Mme Caroline Fecteau au montant de 1 025 \$ (ref : Résolution n° 2015-03-43) :

|   |             |  |
|---|-------------|--|
| <b>Biens à vendre au plus offrant Résolution no 2015-03-043</b> |             |  |
| <b>Date limite 1<sup>er</sup> avril 2015</b>                    |             |  |
| <b>Offrants</b>   | <b>Prix</b> | <b>Biens visés par l'offre d'achat</b> |



|                      |             |                                 |
|----------------------|-------------|---------------------------------|
| M. Yves Riel         | 101.00 \$   | Biens de métal                  |
| M. Julien Benoit     | 600.00 \$   | Tous les biens                  |
| Mme Caroline Fecteau | 1 025.00 \$ | Tous les biens                  |
| M. Bernard Provost   | 180.00 \$   | Tous les biens sauf la friteuse |
| Mylène Fyfe          | 100.00 \$   | Comptoir-frigo                  |

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-063**

**CONTRAT DE CONCIERGERIE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE LOUIS-GEORGE-LAMOUREUX – ADJUDICATION**

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de conciergerie de Mme Caroline Fecteau pour le Centre communautaire Louis-George-Lamoureux faisant suite à l'appel d'offres à la population lancé à la séance du 2 mars 2015 (*ref : Résolution n° 2015-03-044*).

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-064**

**DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE – PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

Considérant qu' il y a un projet d'implantation de parc éolien dans la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville aux limites territoriales de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle;

Considérant qu' une pétition en circulation dans la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle a déjà recueilli les signatures de 598 citoyens (vérifiées) s'opposant à ce projet ;

Considérant que parmi les résidents localisés le plus près du parc éolien proposé par Énergies Durables Kahnawà:ke, la grande majorité habitent sur le territoire de Saint-Bernard-de-Lacolle ;

Considérant que l'étude d'impact de Énergies Durables Kahnawà:ke fait peu état de la présence et de l'intérêt patrimonial du noyau villageois de Saint-Bernard-de-Lacolle ;

Considérant que l'étude d'impact environnemental de Énergies Durables Kahnawà:ke fait peu mention des impacts subis par ces résidents, notamment : impact foncier, impact paysager, impact psychologique, impact social, impact sonore (infrason), etc. ;

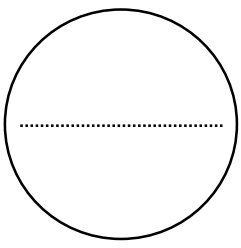
En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- que le conseil municipal de Saint-Patrice-de-Sherrington demande la tenue d'audiences publiques au B.A.P.E en regard du « projet de parc éolien de Saint-Cyprien » à Saint-Cyprien-de-Napierville;
- qu'une copie de cette résolution soit envoyée à Énergies Durables Kahnawà:ke, à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, à la MRC des Jardins-de-Napierville, au Premier ministre Couillard, aux ministres M. Arcand et M. Heurtel ainsi qu'à M. Billette, député de Huntington.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-065**

**COALITION DES MAIRES CONTRE LE PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**



Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que M. Daniel Lussier, maire, soit membre de la coalition

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-066**

**RÉNOVATION DES TOILETTES POUR FEMMES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LOUIS-GEORGE-LAMOUREUX – ADJUDICATION DU CONTRAT**

Attendu le lancement de l'appel d'offres sur invitation (Projet AO-2015-001) pour les travaux de rénovation des toilettes des femmes au Centre communautaire Louis-George-Lamoureux (*ref : Résolution 2015-03-046*);

Attendu que Construction et Rénovation Maxime Gagné Inc. et Construction rénovation JEDCO inc. ont été invité, mais que seul Construction rénovation JEDCO inc. a déposé sa soumission au montant de 24 345 \$, plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger le contrat de rénovation des toilettes pour femmes du centre communautaire Louis-George-Lamoureux à Construction rénovation JEDCO inc. pour un montant de 24 345 \$, plus taxes, et ce, puisque sa soumission est conforme au Devis.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-067**

**PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF – MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE**

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels (*ref : BD 15032 du 13 mars 2015*) et en ce sens d'adjuger un mandat de gré à gré à Bishai, Duchesne, architectes pour la réalisation d'une étude préliminaire pour le projet d'agrandissement du Centre multi-récréatif situé au 234, rue des Loisirs à Sherrington, et ce, pour un montant de 5 600 \$, plus taxes.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-068**

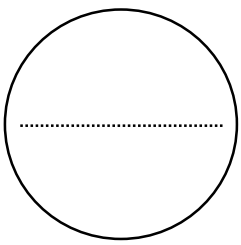
**DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR L'ALIÉNATION, LE LOTISSEMENT ET L'UTILISATION À DES FINS AUTRE QUE L'AGRICULTURE DES PARTIES DE LOTS 5 158 402-P ET 5 158 434-P**

Attendu que Gestion Pro Veg Inc., souhaite déposer une demande d'autorisation à la Commission sur la protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation, le lotissement et l'usage à des fins autres que l'agriculture des parties de lots 5 158 402-P et 5 158 434-P du Cadastre du Québec;

Attendu que cette demande, si elle est autorisée, a pour effet de permettre un projet d'agrandissement du plan de lavage et d'emballage de légumes par l'annexion d'un bâtiment industriel additionnel de 5864 m<sup>2</sup> incluant de nouveaux espaces de circulation et de stationnement des camions;

Attendu que cette demande est conforme aux dispositions actuellement en vigueur du Règlement de zonage de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter la demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation, le lotissement et l'usage à des fins autres que l'agriculture des parties de lots 5 158 402-P ET 5 158 434-P du



Cadastre du Québec puisqu'elle est conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**DÉROGATION MINEURE N° 2015-L5158386-01 AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

**RAPPORT DES INTERVENTIONS DU MOIS DE MARS 2015**

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Intervention première répondant | 4 |
| Entretien d'équipe              | 5 |
| Inspection vad                  | 4 |
| Accident de la route            | 2 |
| Feu de débris non conforme      | 0 |
| Formation continue              | 1 |
| Alarme incendie                 | 1 |
| Prévention résidentiel          | 0 |
| Comité SST                      | 0 |
| Réunion de service              | 0 |
| Appel de feux                   | 0 |
| Certification PR                | 0 |
| Entraide                        | 3 |

**rés : 2015-04-069**

**EMPLOI D'ÉTÉ SPÉCIALISÉ DANS LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES – APPEL DE CANDIDATURES**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement de lancer l'appel de candidatures selon les critères de la formule d'emploi d'été en Alternance travail-études (ATE) du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu pour combler un emploi d'été spécialisé dans les administrations municipales et de mandater M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, directrice générale et secr.-très., pour la préparation et le suivi du dossier.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-070**

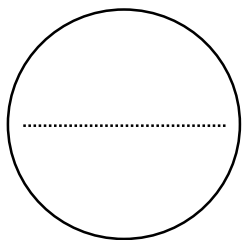
**REMPLACEMENT DE M. SIMON ST-MICHEL AU POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS – APPEL DE CANDIDATURES**

Attendu que le protocole d'entente intermunicipal entre les municipalités de Sherrington, Hemmingford et Saint-Édouard relatif à l'embauche conjointe d'une ressource en loisir (*ref : Résolution n° 2014-06-165*) sera modifié contractuellement et adopté lors d'une séance subséquente;

Considérant le départ volontaire de M. Simon St-Michel au poste d'agent de développement des Loisirs à Sherrington et le consensus entre les parties audit protocole d'entente ;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement :

- d'accepter le départ volontaire de M. Simon St-Michel au poste d'agent de développement des Loisirs et de procéder à son remplacement dans les meilleurs délais;



- de lancer l'appel de candidatures pour combler le poste;
- de mandater M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, directrice générale et secr.-très., pour la préparation et le suivi du dossier.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-071**

**ALLOCATION D'UN LOCAL AU COMITÉ DES LOISIRS**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que le local municipal actuellement occupé par le Club Optimiste soit également alloué au nouveau Comité des loisirs afin que ceux-ci puisse s'y réunir. Des clés seront fournies à la présidente dudit comité afin de lui en permettre l'accès.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-072**

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI – CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'offrir un don de 100 \$ à la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI dans le cadre de leur campagne de financement, et ce, puisque le budget des dons le permet.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-04-073**

**LE CAMPAGNOL – GROUPE D'ENTRAIDE ET MILIEU DE VIE – DEMANDE DE DON**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'offrir un don de 100 \$ à LE CAMPAGNOL – GROUPE D'ENTRAIDE ET MILIEU DE VIE dans le cadre de leur campagne de financement, et ce, puisque le budget des dons le permet.

**ADOPTÉE**

**MANDAT DES ÉLUS**

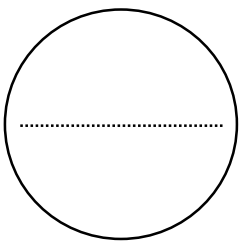
| <b>Secteur d'activités</b> | <b>Premier responsable</b> | <b>Deuxième responsable</b> |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Maire suppléant            | M. Mauro Lando             | s/o                         |
| Finance et économie        | Mme Christine Schultz      | s/o                         |
| Infrastructure             | M. Pierre Boisvert         | M. Éric Beaudin             |
| Loisirs                    | M. Pierre Boisvert         | s/o                         |
| Vie communautaire          | Mme Louise Lussier         | s/o                         |
| Politique sociale          | Mme Isabelle Leduc         | s/o                         |
| Environnement              | Mme Christine Schultz      | s/o                         |
| Embellissement             | Mme Louise Lussier         | s/o                         |
| Agriculture                | M. Éric Beaudin            | M. Mauro Lando              |
| Sécurité civile            | M. Mauro Lando             | s/o                         |
| Urbanisme                  | M. Éric Beaudin            | s/o                         |

**PÉRIODE DE QUESTION**

*M. Daniel Laplante* rappelle sa demande relative à la fourniture de dos d'ânes amovible sur la rue Hamelin.

*M. Daniel Laplante* s'informe sur l'état d'avancement du projet de réaménagement et de prolongation des trottoirs.





rés : 2015-04-074

*M. Daniel Laplante* rappelle sa demande relative au passage supplémentaire du balai-brosse sur la Route 219 durant l'été.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19 h 45 sur une proposition de Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
M. Daniel Lussier, Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio,  
Directrice générale & Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 13 avril 2015.